

AUDITIONS THÉÂTRE

Cycle 1 à 3

Accès : Candidats âgés de 15 à 26 ans au 1er octobre de l'année d'inscription

Admissibilité : **Lundi 18 et mardi 19 septembre 2023 - 10h-13h et 14h-18h**

20 mn/candidat - 2 épreuves

- Une scène dialoguée sans limite de répertoire (durée 3mn maximum) – Répertoire français ou étranger, classique ou contemporain.
 - Un parcours libre (durée 3 mn maximum) - Proposition scénique de forme libre révélant la personnalité des candidats.e.s. Ce parcours libre peut être une forme purement théâtrale (monologue ou scène du répertoire) mais peut aussi convoquer d'autres disciplines telles que musique, danse, mime, marionnette, arts plastiques, chant, clown, magie, cirque contemporain, etc. Cette présentation libre peut également s'appuyer sur un texte non théâtral, un poème, un roman, une écriture personnelle.
- Il est demandé aux candidats de venir avec leur réplique

Admission : **Mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2023 - 10h-13h et 14h-17h**

- Travail au plateau individuel et collectif avec les membres du jury
- Entretien individuel avec les membres du jury

Résultats

Les résultats des admissibilités seront affichés devant la salle Molière le mardi 19 septembre à 20h.

Les résultats des admissions seront affichés devant la salle Molière le jeudi 21 septembre à 20h.

➔ Veuillez consulter les « **Informations complémentaires** » en page 3

Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur CPES **(En cours d'agrément)**

Le Cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (en cours d'agrément) / CPES : renforce l'acquisition des techniques et prépare l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Accès :

- Candidats âgés de 18 à 26 ans
- Niveau minimum requis : Cycle 2 acquis dans un CRD ou CRR
- Les tests d'entrée se dérouleront au CRR de Tours – salle Molière

Admissibilité – Audition devant jury

Le lundi 11 et mardi 12 septembre 2023 - 10h-13h et 14h-18h :

- Une scène dialoguée sans limite de répertoire (3mn maximum) – Répertoire français ou étranger, classique ou contemporain.
- Un parcours libre (durée 3 mn maximum) - Proposition scénique de forme libre révélant la personnalité des candidats.e.s. Ce parcours libre peut être une forme purement théâtrale (monologue ou scène du répertoire) mais peut aussi convoquer d'autres disciplines telles que musique, danse, mime, marionnette, arts plastiques, chant, clown, magie, cirque contemporain, etc. Cette présentation libre peut également s'appuyer sur un texte non théâtral, un poème, un roman, une écriture personnelle.

➤ Il est demandé aux candidats de venir avec leur réplique

Admission – Stage et entretien

Le mercredi 13 et jeudi 14 septembre 2023 - 10h-13h et 14h-18h :

- Les candidats et les candidates admissibles sont convoqués (sans leur réplique) pour deux journées de stage dirigées par les membres du jury. Ces journées seront l'occasion d'un training, d'improvisations, de travail de texte.
- Un entretien qui portera sur votre parcours antérieur, votre projet d'études et professionnel et toutes autres questions que le jury estimera nécessaires en fonction des propositions scéniques et des réponses apportées.

Le vendredi 15 septembre – 10h-13h :

Entretiens individuels avec le jury

Résultats

Les résultats des admissibilités seront affichés devant la salle Molière le mardi 12 septembre à 20h.

Les résultats des admissions seront affichés devant la salle Molière le vendredi 15 septembre à 17h.

➔ Veuillez consulter les « **Informations complémentaires** » en page 3

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A Conditions techniques

Ne seront disponibles dans la salle lors des auditions que :

- Une table
- Quatre chaises
- Un système son avec une entrée auxiliaire (prise jack 3,5 mm)

Le reste devra être apporté par les candidats.

B Document à fournir – Recommandation

- 1) Veuillez remettre au jury, le jour de l'audition, la fiche de renseignements que vous aurez préalablement téléchargée sur le site, avec une photo d'identité
- 2) Les auditions se dérouleront sur plusieurs jours. Vous recevrez une convocation individuelle à laquelle vous devrez confirmer votre présence. Sans retour de votre part, vous serez considéré(e) comme démissionnaire.

C Réunions obligatoires

- **Le mardi 5 septembre 2023 à 18h en salle Molière** : présentation des auditions; l'équipe enseignante pourra également vous aider à trouver votre réplique pour les auditions

Pour les élèves admis :

- **Le vendredi 22 septembre 2023 à 18h Espace Joséphine Baker** : présentation du Département Théâtre, de l'équipe enseignante, de l'équipe administrative, du projet pédagogique, des partenariats et des plannings.